

Siège : 13 bis Rue du Docteur Rocheblave 30260 QUISSAC  
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-neuf novembre, à dix-huit heures et deux minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Piémont Cévenol s'est réuni dans la salle de réunion du centre aquatique Maurice Perry au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Fabien CRUVEILLER, Président de la Communauté de communes du Piémont Cévenol.

Date de convocation : le 23 novembre 2023

Date d'affichage : le 23 novembre 2023

Nombre de délégués : 57

En exercice : 57

Présents : 34

Votants : 34 + 10 = 44

Votants par procuration : 10

Absents excusés : 5

Absents : 8

Présents : MM.TRINQUIER Gilles, CAHU Robert, ROUDIL Joël, DAUTHEVILLE Jacques, JEAN Lionel, FURESTIER David, CONDOMINES Robert, MARTIN Laurent, SIPEIRE Jacky, LAGARDE Jean-Louis, CAUVIN Bernard, Mme SEGURA Delphine, MM.VIALA Christian, CASTELLVI Jean-Marie, FELIX Freddy, CASTANON Philippe, FOUGAIROLLE Michel, SEMENOFF Serge, CATHALA Serge, DREVON Nicolas, WEITZ Bruno, Mme BARON Réjane, M. FERRAULT Claude, Mme GIBERGUES Laetitia, MM. MOH Cyril, OLIVIERI Bruno, Mme ROUX Florence, MM. CUENOT Jean-Louis, MAZAURIC Pierre, Mme AGNIEL Virginie, M.MOLINES Louis, Mme LAURENT Stéphanie, M. MONEL José.

Procurations :

Mme MOURET Aube à M. CRUVEILLER Fabien  
M.ACQUIER Jean-Yves à Mme GIBERGUES Laetitia  
M. HERNANDEZ Frédéric à M. CATHALA Serge  
Mme MASOT Alexandra à M. MONEL José  
Mme AUBERT Martine à M. JEAN Lionel  
Mme DRACS Marie Andrée à Mme ROUX Florence  
MM. BERTO Stéphan à Mme BARON Réjane  
M. TARQUINI Joseph à M. OLIVIERI Bruno  
M.GAILLARD Olivier à Mme AGNIEL Virginie  
Mme MARTIN Catherine à M. DREVON Nicolas

Absents excusés: M.GRAS Guillaume, Mmes BARBIER Mireille, ROTTE Sandrine, M. FIORENZANO Johan, SOULIER Cyril.

Absents: MM ZUCCONI Jean-Pierre, GAUBIAC Laurent, BRESSET Cyrille, CLAVEL Christian, JAHANT Guy, BARON Jérôme, Mmes MEUNIER Hélène, TARNOWSKI Gabrielle.

Secrétaire de séance : M. JEAN Lionel

Début de séance : 18h02

**Délibération n°113/2023: Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Gard pour le Relais Emploi du Piémont Cévenol Exercice 2024**

Laetitia GIBERGUES rappelle que le Relais emploi du Piémont Cévenol fait partie du réseau départemental des Relais Emploi du Gard, et il est conventionné et subventionné pour son fonctionnement par le Conseil Départemental du Gard.

Afin de pouvoir assurer la continuité du service du Relais Emploi, l'accueil des usagers, le conseil aux entreprises et l'organisation d'actions en faveur de l'emploi, la formation et l'Accueil de Proximité Pour l'Accès aux Droits (APPAD) sur notre territoire en 2024, il y a lieu de solliciter au nom de la Communauté de Communes du Piémont Cévenol une demande de subvention de 60 000 €, pour l'action « Relais Emploi » sur la base du budget prévisionnel ci-après.

BUDGET PREVISIONNEL 2023			
DEPENSES		RECETTES	
Charges de personnel	167 004, 00 €	Département 30	60 000,00 €
Frais de structure	25 215,00 €	ETAT	55 000 €
Autres charges	53 759,00 €	CCPC	130 978 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>245 978,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>245 978,00 €</b>

Le Conseil Communautaire,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu les statuts de la communauté de communes du Piémont Cévenol,  
Considérant la nécessité de favoriser les actions en faveur de l'emploi, du public en difficulté et précarité, et d'assurer la continuité du service public,  
Considérant les besoins dans le domaine sur le territoire,  
Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,  
Après en avoir délibéré,

**DECIDE à l'unanimité**

- d'approuver le budget prévisionnel 2024 du Relais Emploi du Piémont Cévenol comme suit :

BUDGET PREVISIONNEL 2023			
DEPENSES		RECETTES	
Charges de personnel	167 004, 00 €	Département 30	60 000,00 €
Frais de structure	25 215,00 €	ETAT	55 000 €
Autres charges	53 759,00 €	CCPC	130 978 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>245 978,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>245 978,00 €</b>

- de solliciter une subvention de 60 000 € auprès du Conseil Départemental du Gard pour le fonctionnement du Relais Emploi du Piémont Cévenol;
- de s'engager à réunir sa part contributive ;
- d'autoriser le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil communautaire.



**PIÉMONT  
CÉVENOL**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Président

Fabien CRUVEILLER

Certifiée exécutoire compte-tenu :

- de la transmission en sous-préfecture le :
- de la publication :



Annexe 7

Dépenses				Recettes			
		2024	Part en %			2024	Part en %
<b>Personnel de la structure</b>				<b>Recettes provenant du projet (Précisez la nature)</b>			
<b>Salaires Bruts chargés</b>				706	Ventes		
		ETP		<b>Recettes privées</b>			
64	Personnel	4,50	166804	747	Chambres consulaires		
64				747	Association/Fondation		
64	Autres				Autres		
62	Frais de mission			<b>Recettes publiques</b>			
64	Formation			747	Fonds Européens		
64	Visites médicales travail		201	747	PLIE		
<b>Sous total (1)</b>		<b>167005</b>	67,9%	<b>Etat</b>		55 000	22,4%
<b>Frais de structure</b>				747	Accompagnement professionnel		
61	Assurance		900	747	Banque des Territoires - Conseiller numérique		20 000
					MAISON FRANCE SERVICES		35 000
60	Achat de fourniture		3 340	747			
61	Location de locaux		13 456	<b>Région</b>			
65	Frais de gestion			747	Subvention		
60	Alimentation			<b>Conseil Départemental</b>			
62	Téléphone - internet		7 519	747	Subvention (fonctionnement)		60 000
					Subvention d'équipement		
<b>Sous total (2)</b>		<b>25 215</b>	10,3%	<b>CNASEA (encadrement)</b>			
<b>Autres Charges liées au projet</b>				748	Emplois aidés - Part Etat		
60	Petit équipement		4 000	748	Emplois aidés - Part CG		
61	Documentation		700	747	Intercommunalité		130 978
62	Fêtes et cérémonies		200	747	Commune(s)		
62	Autres services extérieurs		3 659		Autres		
65	ML Garrigue et Cévennes		45 200				
<b>Sous total (3)</b>		<b>53 759</b>	21,9%				
<b>Total (I)</b>		<b>245 978</b>	100,0%	<b>Total (I)</b>		<b>245 978</b>	100,0%
<b>Charges liées aux salariés en insertion</b>				<b>Recettes liées aux salariés en insertion</b>			
64	Rémunération Salariés			<b>CNASEA (total)</b>			
63+64	Charges patronales et soc.			<b>Emplois aidés - Part Etat (total)</b>			
				748	... x CAE		
				<b>Emplois aidés - Part CG 30 (total)</b>			
				748	Complément CAE		
				748	Autres Subventions (Précisez)		
<b>Total (II)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Total (II)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Contribution en nature</b>				<b>Contribution en nature</b>			
	Bénévolat (prorata)				Bénévolat (prorata)		
	Autres				Locaux		
					Petit matériel		
					Autres		
<b>Total (III)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Total (III)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total général (I+II+III)</b>		<b>245 978</b>	100,0%	<b>Total général (I+II+III)</b>		<b>245 978</b>	100,0%

Signature Président :

Date :

Communauté de communes du Piémont Cévenol

REÇU EN PREFECTURE

le 04/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-200034411-20231129-CCPC\_113\_29